

Koninklijk Instituut - Institut royal

COMMUNICATION AUX RÉVISEURS D'ENTREPRISES

Le Président

Correspondant sg@ibr-ire.be

Notre référence SO

Votre référence

Date

Le 15 janvier 2010

Chère Consœur, Cher Confrère,

<u>Concerne</u>: <u>Consultation de la Commission européenne relative à la publication</u> « IFRS for SMEs » de l'IASB

Dans le cadre de la publication de l'*International Financial Reporting Standard for Small and Medium-sized Entities* (IFRS *for* SMEs) par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) le 9 juillet 2009, la Commission européenne a lancé une consultation dont l'objectif est de comprendre les points de vue des *stakeholders* européens en la matière. La Commission souhaite plus particulièrement recevoir les commentaires des utilisateurs des comptes, comme les sociétés, les banques et les investisseurs.

Il me semble toutefois opportun de faire part du point de vue de notre profession à ce sujet. Je vous invite pour ce faire à participer à cette consultation disponible que vous trouverez, avec d'autres documents à ce sujet sur le site internet suivant : http://ec.europa.eu/internal market/consultations/2009/ifrs for sme en.htm.

Les réponses doivent être fournies en remplissant le formulaire adéquat (http://ec.europa.eu/internal_market/consultations/docs/2009/ifrs_for_sme/consultation_IFRS_for_SMES_questionnaire_fr.doc) pour le 12 mars 2010 et en l'envoyant par e-mail à : markt-review-consultation@ec.europa.eu.

Toutes les réponses seront publiées sur le site de la Commission européenne suivant: http://ec.europa.eu/internal market/accounting/sme accounting/review directives en.htm.

Je vous prie d'agréer, Chère Consœur, Cher Confrère, l'expression de mes salutations confraternelles.

Rue d'Arenbergstraat 13 Brussel B-1000 Bruxelles TEL.: 02 512 51 36 FAX: 02 512 78 86 e-mail: info@ibr-ire.be Bank/Banque: 000-003923648

Créé par la loi du 22 juillet 1953 Opgericht bij wet van 22 juli 1953 Pierre P. BERGER